



PRATIQUER DES IVG MEDICAMENTEUSES EN CABINET

Mardi 12 décembre 2023 – de 9 h 00 à 17 h 00 (7 h + 1 h de pause déjeuner) Le Havre – CPTS Grand Havre, 164 re Florimond Laurent (bat 8)

Organisation : AHFMC Animateur : Dr Frédéric RENOU

Concepteur: Dr Elsa FAGOT GRIFFIN

Résumé:

On constate depuis quelques années l'augmentation du nombre de demandes d'ivg médicamenteuses aux dépends des ivg instrumentales. Pour répondre à cette demande, il est nécessaire de former plus de professionnels à l'ivg médicamenteuse. Les professionnels de santé habilités à pratiquer ces IVG médicamenteuses doivent être tenus formés, et informés de la législation en vigueur et de la réglementation du parcours de soins de cet acte

Conformément à l'article Article R2212-10 - Modifié par Décret n°2022-212 du 19 février 2022 - art. 11 :Les interruptions volontaires de grossesse par voie médicamenteuse pratiquées par un médecin ou une sage-femme dans le cadre de la convention mentionnée au 1° de l'article R. 2212-9 sont réalisées jusqu'à la fin de la septième semaine de grossesse. Le médecin ou la sage-femme assure le suivi de la femme, conformément aux recommandations professionnelles validées par la Haute Autorité de santé.

Objectifs généraux :

- Actualiser les connaissances et développer le savoir-être et le savoir-faire notamment en lien avec l'évolution des dispositions réglementaires et des nouveaux champs de compétences,
- Développer les bonnes pratiques en matière d'IVG pour les prescripteurs avec une prise en charge adaptée aux différentes situations et souhaits de la femme Connaître la législation encadrant une IVG Perfectionner notre capacité diagnostique

Objectifs pédagogiques :

- Connaitre la législation encadrant une IVG
- Connaitre les différentes méthodes d'IVG
- Savoir mener un entretien en vu d'une IVG
- Connaitre les différentes étapes du parcours de l'IVG médicamenteuse
- Sensibiliser les professionnels à l'approche globale de la santé sexuelle : contraception, IST, violences sexuelles
- Placer le professionnel dans un réseau local : utilisation de messagerie sécurisée (mssanté), adaptation aux logiciels métiers et informatisation des fiches de liaison, démarches administratives (conventionnement, déclaration à l'assurance...)

Intervenants- experts:

- Médecin responsable d'une unité d'orthogénie hospitalière Connaissance de l'offre de soins dans ce domaine Connaissance de l'actualité dans ce domaine
- Intervention d'un médecin généraliste expérimenté dans les IVG médicamenteuses

En pratique:

Date mardi 12 décembre 2023

Date limite inscription vendredi 8 décembre 2023

Horaires: de 9 h 00 à 17 h 00 **Durée:** 7 heures de formation

Format: Présentiel

Lieu : CPTS Grand Havre – Accessibilité PMR

Public : médecin généraliste – gynécologue – sage-femme

Prérequis : pas de prérequis

Pour les publics en situation de handicap : nous contacter

Frais d'inscription prise en charge DPC

Pour les médecins libéraux, remplaçants ou salariés : <u>Adhésion à l'AHFMC 2023</u> ou inscription au

programme: 70 €

Pour les sage-femmes en libéral ou salarié : Inscription au programme - 70 €

Modalités de paiement : Virement bancaire (Iban en pied de page ou chèque à AHFMC 114 rue Jules Siegfried – 76600 LE HAVRE)

Programme accessible au DPC: N° 47562325004

Pour les libéraux, s'inscrire directement sur le site www.mondpc.fr

Pour les salariés, nous contacter

<u>Contact</u>: <u>ahfmc.secretariat@gmail.com</u> – 06 74 85 33 20

Déroulement de la formation et méthode pédagogique :

Formation présentielle, type conférence : l'expert en gynécologie transmet son savoir à un groupe de participants. La formation doit permettre aux participants de réaliser des IVG à l'issue de la formation.

La réflexion est menée en petit groupe, ce qui favorise l'expression de chacun, et l'apport de connaissances par ses pairs.

Déroulement en annexe

Bibliographie:

RECOMMANDATION DE BONNE PRATIQUE - Mis en ligne le 12 avr. 2021

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2021-03/reco406 recommandations ivg medicamenteuse mel.pdf

https://www.has-sante.fr/jcms/p 3223429/fr/interruption-volontaire-de-grossesse-par-methode-medicamenteuse-mise-a-jour

Collège national des gynécologues obstétriciens français -recommandations pour la pratique clinique - l'interruption volontaire de grossesse

http://ansfl.org/document/cngof-2016-livg-medicamenteuse/

HAS - Interruption médicamenteuse de grossesse- les protocoles à respecter – dérogations liées au Covid https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2020-

04/reponse rapide ivg 09 04 2020 coiv8.pdf

114 rue Jules Siegfriedt 76600 Le Havre Agrément N° 23760216076 Agrément DPC N° 4756 Agrément FAF-PM N°2669 ahfmc.secretariat@gmail.com 06 74 85 33 20 Contact : Pascale TAILLARD

Siret : 38871722500022 IBAN FR76 3002 7160 6900 0205 6670 102

BIC CMCIFRPP